

Notre agglo

Santé Quinze associations pour la prévention de maladies

Depuis 1998, de nombreuses associations et partenaires sont mobilisés autour de la Coordination santé de Mulhouse pour la prévention des maladies neuro et cardiovasculaires. Mercredi, une charte a été signée pour marquer un pas de plus.

C'est avec une certaine émotion qu'Henri Metzger, conseiller municipal et initiateur de la Coordination santé de Mulhouse, a accueilli les nombreux représentants des associations et partenaires signataires de la toute nouvelle charte du collectif mulhousien de prévention des maladies neuro et cardiovasculaires (voir liste ci-dessous).

Comme l'a fait remarquer le maire Jean Rottner : « C'est un partenariat initié en 1998 qui s'inscrit dans une démarche de santé publi-



Cette charte marque un moment fort dans l'engagement, depuis 1998, de nombreuses associations et partenaires dans la prévention de maladies neuro et cardiovasculaires. Photo S.H.

que. Cette convention entérine ce que nous pouvons faire ensemble dans le programme de l'ARS (Agence régionale de santé) avec les différentes associations, le centre hospitalier de Mulhouse et le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours). Elle s'inscrit également dans une démarche de mieux-

vivre pour nos concitoyens ».

Du côté de l'ARS, sa représentante Sylvaine Gaulard, directrice de la protection de la promotion de la santé, insiste sur la pertinence de cette démarche qui s'inscrit dans les priorités définies par cet organisme dans les cinq ans à venir.

Baisse des décès grâce à la prévention

« Les maladies neuro et cardiovasculaires représentent à Mulhouse un quart des décès, soit 600 personnes par an. C'est plus important que les décès dus aux cancers. Mais la bonne nouvelle réside dans le fait que, depuis 15 ans, ce chiffre est en baisse grâce aux mesures de prévention. »

Daniel Lorthiois, président du conseil d'administration du régime local d'assurance-maladie d'Alsace-Moselle, insiste sur un partenariat réussi et entériné par cette nouvelle charte.

« À Mulhouse, le projet "Mulhouse, ma ville, mon quartier un atout pour bouger et bien manger", créé en 2010 est un exemple réussi d'une véritable synergie. Nous élaborons

actuellement le futur contrat local de santé avec l'ARS et la Ville de Mulhouse. Sa signature est prévue à la fin de cette année. Ce contrat inclut la prévention des maladies neuro et cardiovasculaires sur le long terme en restant toujours au plus près de la population. »

Pour tous les participants cette charte s'inscrit dans la durée, avec des valeurs communes (engagement durable, respect d'autrui, solidarité, confidentialité, réciprocité et transversalité), l'engagement des bénévoles et l'émergence d'une vraie créativité pour les actions. Le tout pour s'inscrire dans une stratégie de prévention globale.

Sabine Hartmann

SE RENSEIGNER www.mulhouse.fr

Les signataires

Association Alsace Cardio, Association des centres de soins de Mulhouse et environs (Asame), Association française des diabétiques du Haut-Rhin (AFD 68), Association des insuffisants rénaux UD 68,

Association nationale des cardiaques congénitaux, Centre hospitalier de Mulhouse, Centre médical Lalance, Centre de réadaptation de Mulhouse, Association club cœur et santé, Coordination des transplantés d'Alsace (Cotral), Fédération française d'éducation physique dans le monde moderne, Fondation Lucien-Dreyfus, Association France AVC 68, association Gymavie, Institut de formation en soins infirmiers (IFSI), association Insulib, jeunesse et sports, association Mulhouse loisirs sportifs, Office mulhousien des sports, Réppop - Réseau ODE, Sémaphore, laboratoire Pfizer, Ville de Mulhouse, Croix-Rouge française, Association secourisme, Prévention Mulhouse-Sundgau, Service départemental incendie secours (SDIS), Samu/Smur 68, Croix blanche, personnes venant à titre bénévole.

À venir

- Journée du cœur le 8 octobre.
- Mois en rose jusqu'au 28 octobre.
- Quinzaine du diabète du 14 au 24 novembre.
- Journée de lutte contre le sida le 30 novembre.